L'ESTRADE

Memoire sur la maniere

Saint-Pierre, 1790

MAB

317694 AMER COLL

MÉMOIRE

SUR LA MANIERE

DONT SE FORMENT

LES PIERRES

DANS LE CORPS HUMAIN,

ET SUR LES MOYENS DE LES DISSOUDRE.

PAR M. L'ESTRADE, Médecin du Roi à Saint-Pierre, île Martinique, de la Société des Sciences & des Arts du Cap François.

DE toutes les maladies qui affligent l'eſpece humaine, la Gravelle eſt celle dont les douleurs ont toujours été jugées les moins ſupportables. L'opération, pour délivrer la veſſie d'une Pierre formée, eſt une des plus cruelles; le premier ſur qui elle fut eſſayée en France, étoit un criminel, à qui elle tint lieu de ſupplice; c'en eſt toujours un affreux pour quiconque eſt obligé de s'y ſoumettre, & tous les efforts de l'art n'ont réuſſi

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29340500

qu'à l'abréger & à en diminuer les risques : la Médecine n'avoit point de Remede qui pût y suppléer. Les riches, dit *Heysler*, n'auroient rien épargné pour se procurer un remede capable de dissoudre la Pierre, s'il en étoit un de connu. *Boerhaave* l'espéroit cependant : je ne doute point, dit ce célebre Médecin, que l'on ne trouve un jour un fondant pour les Pierres de la vessie.

Ce Remede existoit ; l'Amérique recéloit dans ses forêts ; il étoit même trouvé ; il étoit dans la main des Sauvages, connus dans les Antilles sous le nom de Caraïbes. C'est un de ces Sauvages qui, le premier, le fit connoître à MM. *Dubuc ;* & c'est à eux que j'en suis redevable : ils m'en firent part quelque temps après mon arrivée dans cette île, à la paix de 1763.

Une suite de succès bien constatés dans le Pays, avoit tellement confirmé l'opinion qu'on avoit de ce Remede, qu'il ne restoit à l'homme de l'Art, qu'à trouver un moyen de le rendre communicable à tout l'Univers.

La formule du Caraïbe présentoit un assemblage de plantes difficiles, pour ne pas dire impossibles, à faire croître dans un autre climat, & dont la vertu se perdoit dans le transport ; quelques-unes ne croissent que dans l'intérieur des plus hautes forêts, & se corrompent en peu de temps (*a*).

(*a*) *Entr'autres, il en est de la classe des lianes, qu'on sait être très-nombreuses dans l'Amérique, & qui demandent des appuis qu'on ne peut pas leur donner*

Je commençai donc mon travail par l'analyse de chacune de ces plantes, pour distinguer celles auxquelles il appartenoit spécialement de fondre la Pierre. Après les avoir reconnues, je les scrutai par tous les moyens de l'Art; pour en obtenir les élémens essentiels sous une forme durable & d'un transport facile : il fallut ensuite s'assurer si le Remede, sous cette forme nouvelle, n'avoit rien perdu de son efficacité.

Les premiers essais que j'en fis furent si heureux, & me causerent une surprise si agréable, que j'aurois pu me croire autorisé dès-lors à publier ma découverte; mais, ne me dissimulant point que, dans une infinité de cures, la Science a moins fait que la Nature, je crus devoir multiplier les expériences, & l'occasion s'en est souvent présentée dans un Pays qui reçoit des hommes de toutes les contrées de l'Europe.

Il falloit aussi s'assurer si le temps n'altéroit point le Remede, qu'elle seroit la durée de ses vertus, & s'il les conserveroit dans un autre climat.

En 1770, je le portai en Europe, où je l'administrai pendant l'espace de dix-huit mois, & toujours avec succès; obligé de revenir en cette Colonie, je le confiai, à Paris & en Province, à des personnes respectables, qui depuis m'ont envoyé les témoignages des cures qu'elles ont opérées. Ce sont ces épreuves, faites dans

---

dans les Serres royales : il leur faut l'ombre des plus hautes forêts, avec la chaleur de la zône torride.

une ſuite de quinze années ſur des riches & ſur des pauvres, ſur des Hommes de Lettres & ſur des Artisans, ſur des enfans comme ſur des vieillards, qui me font annoncer, avec confiance, au Public *un Spécifique pour guérir la Gravelle.*

Mais ſi, en général, on craint les Remedes, à plus forte raison ſe défiera-t-on d'un Remede nouveau.

Aſſuré de ſon effet ſur une Gravelle reconnue, pourra-t-on en faire uſage dans les cas douteux?

Un Remede aſſez puiſſant pour diſſoudre la Pierre, ne laiſſe-t-il rien à craindre pour les organes, dans les cas où il ne trouveroit point la matiere ſur laquelle s'exerce ſon activité?

On ſait d'abord que la Gravelle ne ſe diſcerne pas toûjours; les mêmes ſymptômes qui annoncent la Pierre, peuvent avoir une autre cause; une tumeur, un abcès, l'inflammation ou un ulcere à la veſſie, font éprouver des douleurs ſemblables. *Eraſme*, dans ſon Epître à *Perkmeyerus*, dit de la Pierre, dont il étoit tourmenté, que c'étoit ſous des formes ſi différentes, & avec des ſymptômes ſi variés, pour le genre & le ſiege de la douleur, qu'on n'auroit jamais penſé que ce fût la même maladie.

Il étoit donc néceſſaire d'avoir encore des expériences qui puſſent tranquilliſer pour les cas douteux; ſans doute l'action d'un Remede capable de diviſer la Pierre, ſuppoſe une force propre à intimider le Médecin qui reſpecte ſon malade: j'ai rencontré de ces cas douteux, & j'avoue

que j'euſſe peut-être cédé aux impreſſions de la crainte, ſi l'impatience de quelques malades n'eût plus puiſſamment déterminé les expériences dont le Public profitera.

Des perſonnes tourmentées de rhumatiſmes lombaires, qui leur en imposoient, comme à moi, ont cherché dans mon Remede un ſoulagement qu'elles n'ont pas obtenu, mais ſans qu'il en ſoit résulté pour elles aucun mal; j'ai même eu tel malade qui, ſujet à des coliques violentes, que je ſavois avoir une autre cause que la Gravelle, en a pris à mon inſu la dose entiere, & n'en a éprouvé aucun fâcheux effet. Je puis donc garantir le Spécifique pour la Gravelle, comme ne pouvant nuire dans les cas douteux.

Cette propriété, très-heureuse, de briser la Pierre ſans intéreſſer les organes, préſente quelque chose de merveilleux, mais n'eſt pas ſans exemple : l'eau-forte, qui diſſout le fer, n'agit pas ſur la cire; & c'eſt ce qui porte à rechercher la marche de la Nature dans l'effet de ce Remede. Si l'on connoiſſoit bien le méchaniſme qu'elle emploie dans la formation du calcul, on ſeroit avancé d'autant pour juger la maniere d'agir du Remede qui le diſſout; mais la variété des opinions ſur cet objet, laiſſe encore grande carriere au raisonnement.

Il ſe forme des Pierres dans différentes parties du corps, mais principalement dans les reins & dans la veſſie; & quoique la Pierre ſoit une maladie de tous les Pays & de toutes les conditions, qu'aucune claſſe n'en ſoit exempte, même les perſonnes les plus ſobres,

on ne peut cependant ſe diſpenſer d'admettre qu'une conſtitution particuliere peut donner lieu à une formation plus aiſée, que la nature des alimens, la maniere de vivre, le climat peuvent y contribuer. On remarque, par exemple, qu'on taille plus de perſonnes dans une année à Amſterdam que dans toute l'Allemagne; enfin, quand on conſidere la grande affinité qu'il y a entre la Goutte & la Pierre, affinité telle qu'elles marchent ſouvent enſemble, que les gens ſédentaires, indolens, ſont plus ſujets à la Pierre que ceux qui ſont actifs & laborieux, & que les enfans en ſont plus ſouvent attaqués que les adultes, on eſt induit à penſer qu'en général la foibleſſe des ſolides & l'inſuffiſance des facultés digeſtives à opérer la ſolution parfaite des parties terreuses de nos alimens, ſont les cauſes premieres qui donnent lieu à l'exiſtence dans notre corps de quelqu'atome terreux, lequel, une fois ſuppoſé, ne peut manquer de devenir un noyau auquel ſe joignent les parties ſemblables.

Cet accroiſſement eſt quelquefois rapide & monſtrueux, quelquefois lent & même ſuſpendu; de quelque maniere qu'il ſe faſſe, toujours faut-il ſuppoſer que la cohéſion des menus ſables, qui viennent à former un volume, ſe fait par un gluten qu'il faut également ſuppoſer détruit, quand on obtient en ſables la réſolution de la Pierre.

Un Remede qui a la vertu d'opérer cette diviſion des ſables, que ce gluten a réunis en pierres, & d'agir

cependant ſans altérer ni bleſſer, quand on en use avec les précautions preſcrites, ſuppose donc, dans ce médicament, une affinité particuliere avec le gluten, quel qu'il ſoit, qui tient unis dans les reins ou dans la veſſie, les élémens du calcul ; j'établis cette affinité comme un fait conſtaté par la chimie, la véritable physique du Médecin, qui ne s'appuie que ſur l'expérience & les faits.

L'effet du quinquina dans les fievres intermittentes eſt connu, ſans que ſa maniere d'agir le ſoit encore ; je présente un ſpécifique auſſi certain contre la Gravelle ; & le garant de cette aſſertion eſt l'expérience.

Tous ceux qui ſe ſoupçonnent attaqués de la Gravelle peuvent donc prendre ce Remede ſans aucune crainte : il ne me reſte qu'à leur dire la maniere d'en user, & cependant indiquer aux perſonnes qui ne ſeroient pas à portée des Médecins, les ſymptômes les plus marqués, d'après leſquels ils peuvent reconnoître ſi les douleurs qu'ils éprouvent ſont véritablement l'effet de la Gravelle.

Voici les ſignes auxquels les Médecins s'attachent ordinairement.

Ils s'informent d'abord ſi le malade eſt ſujet à des douleurs néphrétiques & s'il rend du gravier ; s'il éprouve une douleur ſourde dans la région des reins, une difficulté de plier le corps, un changement conſidérable dans les urines, tant dans leur quantité, que dans leur qualité & leur couleur : dans le commencement du mal, elles coulent aſſez bien ; mais, dans l'augmentation & dans l'état, elles deviennent claires & en petite quantité ;

elles ſuivent le degré de l'inflammation & de la douleur ; ſouvent elles ſont pâles, troubles, de mauvaise odeur, & filent difficilement ; quelquefois elles diſtilent involontairement, déposent au fond du vase une matiere muqueuse, quelquefois purulente & ſablonneuse, même enſanglantée, ſi le calcul eſt anguleux ; on éprouve auſſi un ſentiment de pesanteur dans la veſſie, ſur-tout dans les mouvemens violens du corps. Outre ces ſymptômes, il en eſt qui ſont produits par la douleur, tels ſont l'engourdiſſement dans la cuiſſe & dans la jambe du côté malade, une douleur dans l'aine, dans la veſſie & dans les parties naturelles ; il ſurvient ſouvent des vomiſſemens, ſans doute parce que les vives douleurs de l'inflammation ſe communiquent aux inteſtins & à l'eſtomac ; le ventre eſt entiérement ſupprimé & rempli de vents ; on éprouve de fréquentes envie d'uriner, quoiqu'on ne le faſſe qu'avec peine ; & l'urine, en coulant, cause ſouvent, par ſon acrimonie, des picotemens très-vifs.

Plusieurs Auteurs ont regardé comme un ſigne pathognomonique du calcul l'engourdiſſement de la cuiſſe ; mais il n'eſt ſouvent que l'effet de la douleur, & nullement la marque certaine de ſon exiſtence, puiſque nous voyons de pareils ſignes causés par la ſeule inflammation : je ne prétends pas dire pour cela que ce ſigne ne ſe montre point dans la maladie de la Pierre, je veux ſeulement faire entendre qu'il n'en eſt pas le ſigne pathognomonique ou certain. Le moyen le plus aſſuré

de connoître l'exiſtence de la Pierre, eſt certainement l'introduction de la ſonde, qui va la chercher dans la veſſie; mais nous ſommes forcés d'avouer que l'application même de ce moyen ne leve pas encore toute difficulté; quelquefois la dureté découverte n'eſt qu'un endurciſſement, une prominence, ou une excroiſſance de la veſſie; il eſt, en outre, des cas où la ſonde ne peut être employée; tels ſont l'inflammation, l'exulcération, les grandes douleurs ou autres circonſtances.

Cette incertitude, reconnue par les plus grands Maîtres, jette le malade & le Médecin dans une grande perplexité, lorſqu'il s'agit, pour délivrer le malade des douleurs les plus cruelles, de lui faire ſubir une opération, qui joint elle-même, à de grandes ſouffrances, le péril de la mort.

La violence de la douleur peut bien décider le malade; mais le Médecin prudent n'emploiera certainement pas le fer, tant qu'il ne ſera point aſſuré de l'exiſtence de la Pierre; cependant laiſſera-t-il le malade ſans ſecours? C'eſt à ce Médecin qu'il appartient de ſentir tout ce qu'a d'heureux la découverte d'un Remede, qu'il peut préſenter à ſon malade avec l'eſpoir d'une guériſon certaine, s'il a la Gravelle, ſans lui donner rien à craindre, s'il ne l'a pas. La facilité de la guériſon, par ce Spécifique, mise à côté de l'appareil pour la taille, appareil qui fait frémir la Nature, y ajoute un grand prix. L'univerſalité de cette maladie, dont nul Pays & nul âge ne ſont à l'abri, la violence des douleurs qu'elle occaſionne,

qui a porté juſqu'au ſuicide (*a*), pour s'en délivrer, mesurent le mérite du travail par lequel on eſt parvenu à le rendre univerſel.

Maniere d'employer le Remede (*b*).

Les mesures que l'on doit prendre dans le paroxiſme, ne ſont pas les mêmes que celles qu'il faut ſuivre lorſque le malade eſt dans le calme, parce que, dans ce dernier cas, on doit commencer mon Remede ſuivant le procédé preſcrit, ſans autres préparations; mais, dans le premier, lorſque les ſymptômes ſont violens, & que toute l'économie des fonctions vitales eſt troublée par des douleurs inſupportables, le premier pas que l'on ait à faire, c'eſt de recourir aux Remedes capables de calmer, de détendre & de diſſiper les conſtrictions ſpaſmodiques, qui non-ſeulement tiraillent les parties adjacentes, mais qui, paſſant encore d'un organe à un autre, affectent tout le genre nerveux: il eſt d'autant plus important de commencer par-là, que, dans les ſpaſmes violens qui reſſerrent les conduits urinaires, le progrès de la Pierre

(*a*) Montaigne, *liv. 2, chap. 3.* Pline l'ancien, *liv. 25, chap. 3.*

(*b*) *Pour donner à ce Remede toute l'efficacité dont il eſt ſuſceptible, je l'ai diviſé, ſuivant la qualité des plantes analyſées, en trois Remedes, qui ſont un effet progreſſif. Le premier eſt en pilules, le ſecond en poudre, & le troiſieme en elixir.*

dans l'uretere, vers la veſſie, ſe fait avec une extrême difficulté, Parmi les Remedes les plus connus, je recommanderai les bains & les demi-bains d'eau pure, modérément chaude : ces bains produiront d'autant plus d'effet, qu'on en prendra plus ſouvent. J'ai vu des malades conſidérablement ſoulagés par l'application faite, ſur la partie affectée, de fomentations émollientes, mêlées avec le lait ; mais lorſque les douleurs & les ſpaſmes ſont pouſſés au dernier degré de violence, les Remedes extérieurs ne ſuffiſent pas pour les calmer, il faut en joindre d'intérieurs ; je ne crois pas qu'on puiſſe alors prendre rien de mieux que des boiſſons calmantes & délayantes, telles que le petit lait modérément chaud, les diaphorétiques doux, l'eau chaude nitrée, les émulſions d'amendes douces ou des quatre ſemences froides, & avoir ſoin de tenir le ventre libre par des lavemens émolliens.

Quoique je juge les bains abſolument néceſſaires en pareil cas, & que les malades en reſſentent ordinairement des effets ſalutaires, il faut cependant ſe garder de les faire prendre aux perſonnes d'une conſtitution pléthorique, avant d'avoir diminué la pléthôre par pluſieurs ſaignées faites à propos, ſur-tout lorſque la véhémence du pouls eſt accompagnée d'une grande chaleur & d'une ſoif extraordinaire ; car, telle eſt la nature des douleurs violentes, qu'en conſéquence des ſpaſmes furieux qu'elles excitent, la circulation du ſang ſe trouve retardée dans les veines, & une grande quantité de ce fluide eſt portée avec impétuoſité dans des parties

auxquelles elle n'étoit pas deſtinée ; delà naiſſent des convulſions, des délires, des apoplexies ſanguines, des fievres inflammatoires, & d'autres maladies dont nous n'avons que trop d'exemples, & qui toutes auroient pu être prévenues par de fréquentes ſaignées. Mais, au contraire, lorſque les perſonnes attaquées de cette maladie ſont d'un âge avancé, lorſque le pouls eſt foible, & que quelque cause morale s'eſt jointe à l'indiſpoſition, il eſt beaucoup plus à propos de ranimer, de fortifier la nature par des eaux analeptiques, & modérement ſpiritueuses, comme celles de menthe, de méliſſe, de fleur d'orange ou de canelle ; on peut même user de quelques grains d'ambre gris : on s'appliquera auſſi à fortifier le ton des inteſtins, autant qu'il ſera poſſible.

Lorſqu'un usage convenable de ces Remedes aura produit l'affoibliſſement des ſpaſmes & des douleurs, lorſque le pouls commencera à devenir tranquille & modéré, & qu'il ſe répandra ſur toute la ſurface du corps une chaleur humide, uniforme & douce, ou qu'on aura relevé le ton, alors on travaillera efficacement avec mon Remede à la guériſon de la Gravelle ; & ſi le malade a quelques douleurs de reins, on lui fera une ou deux ſaignées du bras, proportionnées à la force du tempérament.

Le lendemain des ſaignées, il prendra un demi-bain tiede ; il continuera pendant quinze jours, faiſant précéder le bain d'un lavement avec une décoction émolliente : il répétera le ſoir ce lavement. En commençant les bains, il prendra quatre pilules, deux le matin à jeûn,

& deux le ſoir en ſe couchant, pendant la quinzaine.

Ce préparatif, dans le cas de douleurs modérées, aura ſuffisamment dilaté les paſſages, & permettra de commencer l'usage du ſecond Remede, qu'on ne doit donner qu'à la dose qui va être preſcrite, s'y bornant ſcrupuleusement; parce que, ſi on l'augmentoit trop rapidement, en précipitant ſon action, on augmenteroit les douleurs, qu'on préviendra, en n'attaquant, pour ainſi dire, le calcul que peu à peu, de maniere que ce qui en ſera diſſous ne puiſſe bleſſer.

Prenez donc ſeize grains de la Poudre lithontriptique; broyez-les dans un mortier de marbre; ajoutez-y quelques gouttes d'eau chaude pour la diſſoudre inſenſiblement & bien exactement dans trois livres d'eau commune, qui vous ſervira de boiſſon pendant vintgt-quatre heures, hors des repas, dégourdie, ſi la ſaison eſt froide; continuez ainſi pendant huit jours: ſi le Remede occasionnoit quelques douleurs les premiers jours, diminuez de quatre grains la dose ci-deſſus; c'eſt-à-dire, prenez douze grains, que vous délaierez comme il a été dit, & mêlerez dans la même quantité d'eau, c'eſt-à-dire, trois livres. Huit jours après, vous en prendrez ſeize, augmentant ainſi de quatre grains tous les huit jours, juſqu'à la dose de vingt-quatre; & vous vous en tiendrez-là autant de temps que les urines entraîneront avec elles des ſables, du calcul, des glaires, ou qu'elles ſeront bourbeuses ou filamenteuses; ſi les urines commencent à être claires, on pourra aller juſqu'à trente

& trente-ſix grains, pour détruire tout ce qui auroit pu reſter de gravier; n'y ayant plus alors de riſques d'augmenter la douleur.

Lorſque l'usage de ces deux premiers Remedes aura rendu les urines claires, on paſſera à celui de l'elixir diurétique; la quantité à prendre eſt de quatre onces & demie, qu'on mêlera dans trois bouteilles de vin blanc, à raison d'une once & demie par bouteille : on en boira tous les jours trois verres à liqueur; le premier, le matin à jeûn; le ſecond, une heure avant le dîner, & le troiſieme, auſſi une heure avant le ſouper : ſi l'on trouvoit ce vin trop violent, on pourroit, à chaque fois que l'on en prend, l'affoiblir avec partie égale d'eau.

Le régime, pendant l'usage de ce Remede, conſiſte à ne prendre d'alimens que d'une facile digeſtion, & en quantité modérée; que l'eau ſoit pure & filtrée; le vin blanc léger eſt préférable dans les repas, à moins qu'il ne bleſſât l'eſtomac.

L'exercice modéré & fait à propos, c'eſt-à-dire, hors des grandes douleurs, n'aidera pas peu la nature & les Remedes à chaſſer le corps étranger : il arrive cependant quelquefois que l'exercice, à pied, à cheval ou en voiture, eſt préjudiciable à quelques malades, ſoit en dérangeant la Pierre d'un lieu où elle ne cauſoit aucune douleur, ſoit en produiſant irritation, &, dans ce cas, il faut le ſuſpendre, & même le ceſſer; &, s'il en réſultoit mêmes inconvéniens en le recommençant, on y ſuppléroit par des frictions ſeches, principalement aux hypocondres.

Les purgatifs ſont inutiles & preſque toujours nuisibles ; mais, ſi quelqu'indication les rendoit néceſſaires, on ſe borneroit à deux onces & demie de manne fondue dans deux verres de petit lait bien clarifié, obſervant de prendre, le ſoir de la purgation, ſeize gouttes de Laudanum liquide dans une émulſion cuite, pour appaiſer le tumulte que ce purgatif, quoique doux, auroit pu exciter.

Le traitement pour les enfans eſt le même, en obſervant ſeulement de diminuer les Remedes de moitié ; en ſorte qu'ils commenceront la Poudre lithontriptique à la dose de huit grains depuis l'âge de ſept ans juſqu'à quatorze, en augmentant de deux grains tous les huit jours juſqu'à douze ; on iroit juſqu'à quinze & dix-huit, ſi les urines étoient peu chargées de parties invalides, comme je l'ai déja dit pour les adultes ; enfin, on ſuivra en tout la même progreſſion.

Nota. *Il faut obſerver de ne laiſſer ouverte la bouteille qui contient la Poudre, que le moins poſſible ; parce que l'air, en l'humectant, l'empêcheroit de ſortir ; elle n'en ſeroit cependant pas moins bonne, & il faudroit l'employer, telle qu'elle ſeroit, à la dose ordinaire, & caſſer la bouteille.*

F I N.

A Saint-Pierre-Martinique, de l'Imprimerie de PIERRE RICHARD, Imprimeur du Roi.